

Compte de participation ouvert combiné de la Canada Vie – Compte total

Excluant les anciens blocs d'affaires de la New York Life et de CrownVie

Précisions sur le compte au 30 juin 2021

Taille du compte : 47 059,3 millions \$

Objectifs de placement du compte de participation ouvert combiné de la Canada Vie^{MC} :

- Objectif principal : procurer une croissance stable à long terme.
- Objectif secondaire : offrir un rendement qui soit partiellement réactif aux conditions économiques variables.

Lignes directrices de placement

La division des placements de la compagnie gère l'actif du compte de participation. Les membres du groupe de Gestion de l'actif et du passif surveillent la répartition globale de l'actif et supervisent les activités de placement dans le respect des paramètres des lignes directrices de placement. Les lignes directrices de placement doivent être officiellement approuvées et tiennent compte des objectifs commerciaux, des caractéristiques du passif, des besoins de liquidités, des considérations fiscales et de la tolérance au risque de taux d'intérêt.

Une part importante de l'actif du compte de participation ouvert est investie dans des titres à revenu fixe pour soutenir une croissance stable à long terme ainsi que les garanties de base des polices d'assurance vie avec participation.

Les membres du groupe de Gestion de l'actif et du passif utilisent des techniques d'appariement des flux de trésorerie pour que les liquidités restent suffisantes pour remplir les obligations. Une partie du portefeuille est réinvestie tous les ans de sorte que le rendement reflète la tendance décrite par les taux d'intérêt.

Notre stratégie de placement contribue à stabiliser la variation du rendement des placements. Le rendement des actifs couvrant les passifs du compte de participation est utilisé pour calculer la composante placement des participations des propriétaires de police.

Actifs	Valeurs des actifs (en millions de dollars)	Pourcentage du total des actifs couvrant les passifs
Titres à court terme		
Trésorerie et équivalents	457,4 \$	1,0 %
Total des titres à court terme	457,4 \$	1,0 %
Titres à revenu fixe		
Obligations cotées		
Gouvernement	3 560,5 \$	8,1 %
Entreprise	10 602,5 \$	24,1 %
Placements privés	3 793,8 \$	8,6 %
Prêts hypothécaires		
Résidentiels	1 532,7 \$	3,5 %
Commerciaux	8 811,8 \$	20,0 %
Total des titres à revenu fixe	28 301,4 \$	64,3 %
Titres à revenu non fixe (immobilier et actions)		
Immobilier	3 816,2 \$	8,7 %
Actions cotées en bourse		

Actifs	Valeurs des actifs (en millions de dollars)	Pourcentage du total des actifs couvrant les passifs
Actions ordinaires	7 868,1 \$	17,9 %
Actions privilégiées	5,6 \$	0,0 %
Actions non cotées en bourse	271,1 \$	0,6 %
Total des titres à revenu non fixe	11 961,0 \$	27,2 %
Total des actifs investis couvrant les passifs	40 719,7 \$	92,6 %
Avances sur police	2 621,0 \$	6,0 %
Autres actifs*	652,5 \$	1,5 %
Total des actifs couvrant les passifs	43 993,2 \$	100,0 %
Total des actifs couvrant l'excédent	3 066,1 \$	s. o.
Total des actifs du compte de participation	47 059,3 \$	s. o.

* Comprend les actifs tels que les revenus de placement à recevoir et déjà comptabilisés, les primes à recevoir, les impôts futurs et les actifs de réassurance.

Nous suivons ces lignes directrices pour répartir l'actif du compte de participation par catégorie d'actif. Le tableau ci-dessous présente les lignes directrices de placement applicables à l'ensemble du compte de participation, y compris l'excédent. Les actifs couvrant l'excédent du compte de participation sont principalement investis dans des titres à revenu fixe.

Actifs	Pourcentage de l'actif total, y compris l'excédent	Lignes directrices de placement
Trésorerie et équivalents	1,7 %	De 0 à 5 %
Obligations émises dans le public et placements privés	43,7 %	De 40 à 75 %
Prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux	22,3 %	De 15 à 40 %
Total des titres à revenu fixe	67,7 %	s. o.
Immobilier	8,0 %	De 0 à 15 %
Actions ordinaires et actions non cotées en bourse	17,4 %	De 5 à 20 %
Actions privilégiées	0,0 %	De 0 à 5 %
Total des titres à revenu non fixe	25,4 %	s. o.
Avances sur police et autres actifs	6,8 %	s. o.
Total des actifs du compte de participation couvrant les passifs	100,0 %	s. o.

À noter :

- Les actions de sociétés non cotées en bourse sont incluses dans les lignes directrices de placement pour les actions ordinaires.
- Les lignes directrices en matière de placement indiquées s'appliquent au total des actifs couvrant les passifs détenus dans le compte de participation, ainsi qu'à l'excédent. Les fourchettes ne comprennent pas les catégories « avances sur police » et « autres actifs ».
- Les valeurs des actifs sont fondées sur les Normes internationales d'information financière (IFRS) établies par le Conseil des normes comptables internationales (IASB), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011.
- Il est possible que, dans le présent rapport, les totaux ne correspondent pas à 100 % étant donné que les chiffres sont arrondis.
- Les actifs couvrant les passifs du bloc ouvert de la Canada Vie sont mis en commun avec les actifs couvrant les passifs du bloc fermé (toutes les polices de la Canada Vie établies avant la démutualisation de la Canada Vie le 5 novembre 1999). Les valeurs des actifs indiquées correspondent à des répartitions approximatives et sont fournies à titre de référence seulement.

Rendement sur un an du compte de participation (au 31 décembre 2020)

Catégorie d'actif du compte de participation	31 décembre 2020
Obligations émises dans le public et placements privés	3,3 %
Prêts hypothécaires	3,2 %
Titres à revenu non fixe (immobilier et actions)	2,7 %
Rendement total du compte de participation (après dépenses d'investissement)¹	3,2 %

Moyenne historique des rendements sur un an	31 décembre 2020
Taux d'intérêt du barème des participations de la Canada Vie	5,1 %
Indice de rendement total composé S&P/TSX	5,6 %
Certificats de placement garanti (CPG) de 5 ans	1,3 %
Obligations du gouvernement du Canada de 5 à 10 ans	0,7 %
Indice des prix à la consommation	0,7 %

À noter :

- Le taux d'intérêt du barème des participations est utilisé pour calculer la composante en placements des participations versées aux propriétaires de police avec participation. Il est fondé sur les actifs couvrant les passifs du compte de participation. Il ne comprend pas le rendement des actifs couvrant l'excédent du compte de participation.
- Le rendement de l'indice de rendement total composé S&P/TSX comprend le réinvestissement des dividendes. © TSX, 2021. TSX Inc. Tous droits réservés.
- Le rendement des CPG de cinq ans correspond au rendement nominal jusqu'à l'échéance. Source : Statistique Canada, CANSIM tableau 176-0043, série V122526 (site Web de Statistique Canada), 19 février 2021. Pour chaque année civile, la moyenne des taux mensuels des CPG a été utilisée.
- Rendements des obligations du gouvernement du Canada de cinq à dix ans. Source : Statistique Canada, CANSIM tableau 176-0043, série V122486 (site Web de Statistique Canada), 19 février 2021. Pour chaque année civile, la moyenne des valeurs mensuelles a été utilisée.
- Les taux d'inflation au titre de l'indice des prix à la consommation sont fondés sur la variation de décembre à décembre. Source : Statistique Canada, CANSIM tableau 326-0020, série V41690973 (site Web de Statistique Canada), 19 février 2021.

¹ Le rendement du compte de participation correspond au rendement des actifs du compte de participation couvrant les passifs et l'excédent du compte de participation, après déduction des frais de placement. Les frais de placement peuvent varier d'année en année en raison des changements dans la composition des actifs du compte de participation total, des économies d'échelle et d'autres facteurs. Le rendement du compte de participation est déclaré pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Le rendement du compte de participation est un indicateur à court terme du rendement des placements. Il est basé sur les Normes internationales d'information financière (IFRS) établies par le Conseil des normes comptables internationales (IASB), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011, à l'exception des gains et des pertes non réalisés au titre des obligations. Ceux-ci sont exclus parce que les obligations détenues dans le compte de participation sont généralement conservées jusqu'à l'échéance. Les rendements des actions ordinaires et des titres immobiliers sont évalués selon la valeur du marché, et les gains et les pertes réalisés au titre des obligations sont considérés comme engagés.